

Image not found or type unknown



Je desire faire un recours , mon contrat est-il assure

Par **grincheux13**, le **06/07/2009** à **09:52**

Bonjour,rnj'aimerais faire un recours contre l'armée devant une juridiction administrative competente pour une indemnite militaire.La question est que ,sachant que mon contrat se termine en 2016,peuvent-ils casser mon contrat pour avoir fait ce recours?